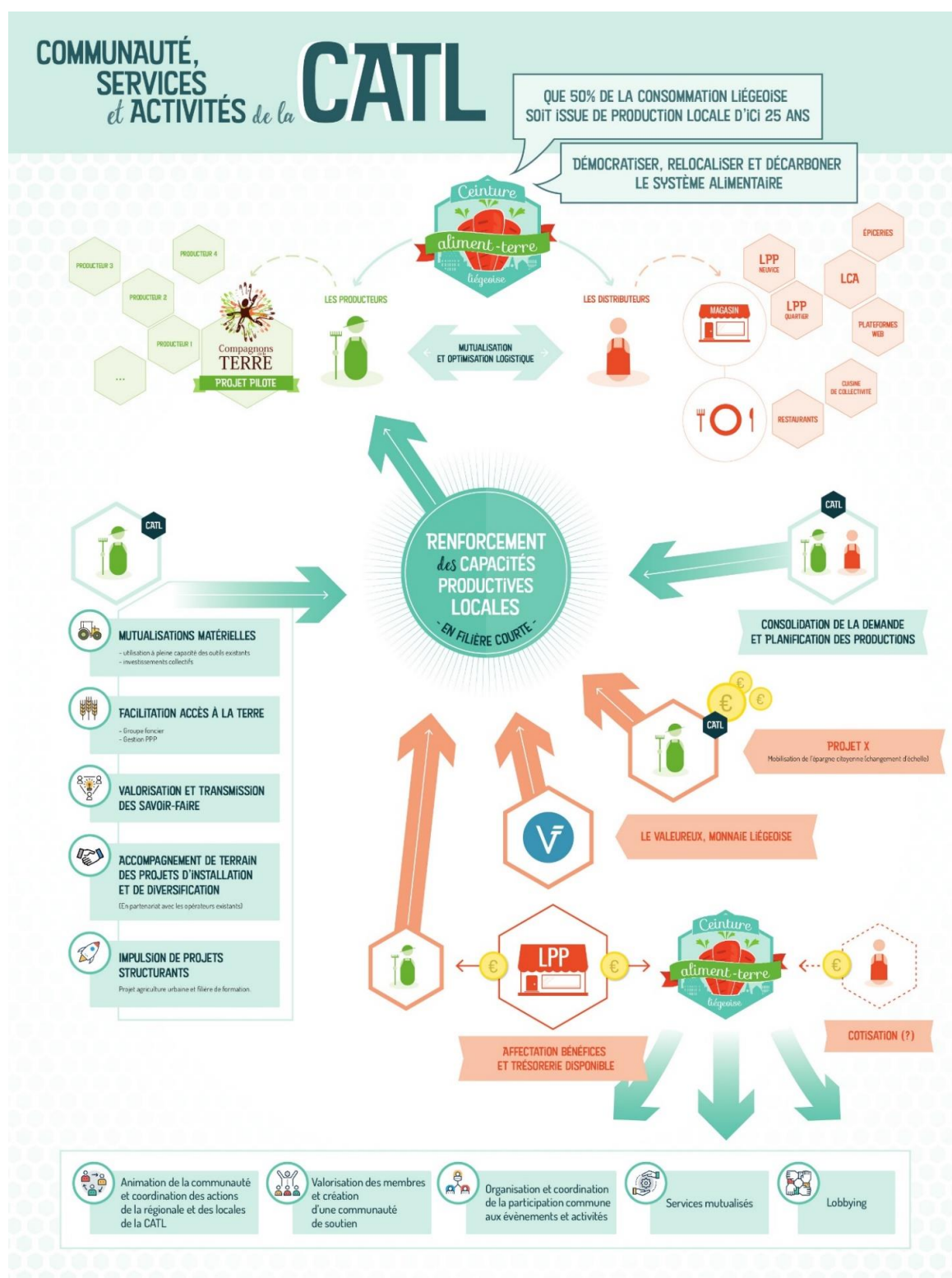


PLAN D'ACTION

Le plan d'action qui porte sur la période juillet 2017 - décembre 2019 s'inscrit dans la continuité des chantiers entamés les années précédentes, mais il prévoit également la mise en place de nouveaux projets et de nouveaux axes de travail.



A. Renforcement de capacités productives locales en filières courtes.

Le renforcement des capacités productives locales orientées filières courtes est au cœur du plan d'action qui a été validé collectivement. Deux chargés de projets ont été engagés par Expositant d en 2017 pour soutenir et développer ce nouvel axe de travail avec, à la clé, un renforcement des mutualisations matérielles entre producteurs, un soutien à l'accès à la terre, une valorisation et une diffusion des savoir-faire innovants, un accompagnement de terrain des porteurs de projet.

A.1. Mutualisations matérielles : création d'un « comptoir des ressources productives ».

La plupart des producteurs peinent à atteindre une viabilité économique, pris en étau entre des investissements importants à réaliser et des prix de vente de l'alimentation trop peu élevés. A l'instar du [Comptoir des ressources créatives](#) qui a été créé à Liège pour les artistes, nous proposons de faire de la CATL une sorte de chambre d'écoute des besoins des producteurs et par ailleurs de recenser les ressources qui sont susceptibles d'être mutualisées, de manière à organiser la rencontre de l'offre et de la demande. Par exemple, tous les maraîchers ont besoin d'installations de déterrage/nettoyage/lavage pour leurs légumes, mais les installations réellement professionnelles sont hors de prix pour des petits producteurs. D'un autre côté, de plus gros producteurs ayant réalisé ce type d'investissement peinent à les rentabiliser car ils ne les utilisent pas à pleine charge.

Dans les cas où un besoin aura été identifié, avec une masse critique de demandes, mais qu'aucune ressource existante n'aura pu être identifiée, notre équipe pourra instruire des dossiers pour la réalisation d'investissements collectifs pour des infrastructures ou des outils mutualisés.

A.2. Facilitation de l'accès à la terre.

Avec un prix de la terre agricole qui a triplé au cours des 10 dernières années, et l'urbanisation de l'équivalent de 3000 terrains de football chaque année en Wallonie, l'accès à la terre constitue un des principaux verrouillages pour le lancement de nouvelles activités agricoles. Sur cet enjeu, nous proposons de travailler sur deux axes avec d'une part, la création d'un « groupe foncier », et d'autre part la gestion des partenariats public-privé qui ont été initiés par la CATL.

Le groupe foncier aura pour fonction de recenser les terres agricoles disponibles et de les caractériser, du point de vue de leur potentiel agricole, de leur disponibilité/statut juridique, etc. Il identifiera également les porteurs de projets en recherche de terre agricole, et organisera la rencontre entre l'offre et la demande, sur base de critères (bio, agroécologie, etc) qui restent à déterminer. Le travail de ce groupe s'inscrira en complémentarité avec celui réalisé par la Ville de Liège dans le cadre du projet Creafarm.

Par ailleurs, notre équipe prendra en charge la gestion des partenariats public-privé qui ont été initiés par la CATL, en particulier avec les communes, dans le cadre notamment du travail réalisé avec les élus sur le Schéma de développement de l'Arrondissement de Liège.

A.3. Valorisation et transmission des savoir-faire

Nous avons constaté qu'en agriculture bio, il n'y a pas d'encadrement pour collecter des informations de terrain, les analyser et les diffuser synthétiquement, ce qui permettrait à tout un réseau grandissant de producteurs de bénéficier des apprentissages et des erreurs des précurseurs. Par ailleurs, un nombre croissant de producteurs manifestent des envies de diversification, mais beaucoup ne savent pas par où commencer. Nous avons le projet de favoriser la transmission de savoir-faire innovants ou tout simplement éprouvés, par des rencontres, des mises en réseau d'acteurs de notre territoire ayant des expertises à partager. Nous diffuserons également des fiches techniques et infos pratiques dans le réseau des producteurs CATL, qui constitueront une amorce au réseautage et à l'accompagnement de projets de terrain.

A.4. Accompagnement de terrain des projets d'installation et de diversification.

Nous l'avons signalé, grâce au travail de sensibilisation et lobbying de la CATL, de nombreux hectares de terre agricole vont se libérer à des conditions préférentielles pour accueillir de nouvelles activités : c'est à nous qu'il reviendra de trouver des porteurs de projet, de nous assurer qu'ils soient adéquatement formés et accompagnés, qu'ils aient accès aux financements nécessaires, qu'ils soient connectés au marché local, etc.

Il ne s'agira aucunement de se substituer aux opérateurs existants (agences conseil, coopératives d'activités, structures d'encadrement des activités agricoles) mais de jouer un rôle d'ensemblier pour permettre aux opportunités qui se multiplient de se concrétiser sur le terrain, en temps et en heure.

A.5. Impulsion de projets structurants : associer agriculture urbaine et formation.

Notre prochain projet structurant consistera à (tenter de) créer un ambitieux site d'agriculture urbaine (5 à 10 ha), proche de la ville, qui combinera idéalement activités de production et de formation. Pour des raisons évidentes de densité de population, parce que c'est en ville que se trouvent la majorité des demandeurs d'emploi et des consommateurs, le développement d'ambitieux sites quasi-urbains de production et de formation constitue en effet pour nous une priorité absolue. Un nombre croissant de personnes non-issues du monde agricole manifestent l'intention de se lancer dans des activités de production. Pour ce type de public, les dispositifs de couveuse, via des coopératives d'activité, commencent à faire leurs preuves, mais le principal point bloquant concerne l'accessibilité de formations réellement qualifiantes sur notre territoire. La plupart des formations accessibles aux porteurs de projets préparent principalement à l'agriculture classique - celle qui se trouve précisément dans une impasse, et il convient, avec les opérateurs existants, de travailler à étoffer l'offre de formation de manière à ce qu'elle soit plus en phase avec le type d'agriculture que nous préconisons et avec le type de public dont nous souhaitons favoriser la mise à l'emploi. Pour répondre à des besoins réels et avec une réelle plus-value, l'émergence d'un nouveau dispositif doit selon nous être construite de manière concertée par les acteurs de terrain, de manière bottom up. Le site dont nous projetons d'impulser la création, avec un rôle d'ensemblier, associera activités de formation et activités de

production rigoureusement professionnelles, de sorte qu'il sera possible de créer des synergies positives entre ces deux types d'activités. Nous avons identifié plusieurs opportunités au niveau foncier, localisées à Rocourt (Liège), à Herstal et à Ste Walburge (Liège).

B. Renforcement et structuration de la logistique et de la distribution en circuit court.

B.1. Mutualisations et optimisations logistiques.

Fin 2016 et début 2017, nous avons lancé la phase pilote de mutualisation logistique entre trois premiers partenaires : La Coopérative Ardente, Les Compagnons de la Terre et le magasin Les Petits Producteurs.

Un marché niché consiste en une infrastructure socio-matérielle décentralisée qui se démarque de l'infrastructure en étoile qui caractérise la grande distribution, où « l'ensemble des produits venus de tout le pays (et d'ailleurs) doit être acheminé jusqu'à un lieu de distribution central pour être ensuite redistribué à travers le pays. Cette structure augmente considérablement le "kilométrage alimentaire", entraîne des pertes plus importantes et risque de nuire à la qualité des produits ». Ajoutons que la structure en étoile favorise les rapports de pouvoir asymétriques entre la grande distribution et les producteurs.

Cette phase pilote qui comportait des opérations de mutualisation à marge zéro a notamment permis aux trois partenaires de limiter fortement leurs investissements dans des véhicules de transport ou des chambres froides. Un travail d'étude d'optimisation de trajets a été entrepris en collaboration avec Diversiferm. Nous allons poursuivre ce travail tout en veillant à inclure progressivement de nouveaux partenaires dans le dispositif.

B.2. Consolidation de la demande et planification des productions.

L'équipe de la CATL proposera aux nouveaux partenaires/distributeurs qu'ils inviteront à rejoindre le marché niché de travailler en s'engageant fortement vis-à-vis des producteurs : en s'impliquant sur les plans de culture/de production des partenaires et communiquant leurs besoins une année à l'avance. Sur cette base, l'équipe de la CATL réalisera un travail de consolidation de la demande et de planification des productions.

C. Structuration du financement des projets

C.1. Valorisation des membres et création d'une communauté de soutien

La construction d'une ambitieuse filière économique courte va devoir mobiliser des moyens considérables : financement des outils agricoles, des ateliers de transformation, des infrastructures logistiques, etc. Il y a matière à trouver un usage alternatif aux trois cent milliards d'euros qui végètent actuellement sur les comptes bancaires des belges. Les

coopératives citoyennes constituent selon nous le véhicule économique privilégié pour structurer les nouvelles filières courtes de manière professionnelle. Pour l'heure, en région liégeoise, c'est environ trois millions d'euros qui ont pu être mobilisés auprès des citoyens pour financer des coopératives de la filière alimentaire locale. Et jusqu'ici, chacune de ces coopératives a dû aller chercher ses propres coopérateurs « à la force du poignet », avec ses petits moyens. Nous soutenons ces efforts par un travail de communication et par l'organisation et coordination de la participation commune à divers évènements et activités.

C.1.1. Travail de communication

Un tel travail de mobilisation citoyenne passe par la mise en place d'outils de communication professionnels et attractifs. Notre équipe a recruté une chargée de communication responsable de l'alimentation de notre site web avec un contenu rédactionnel de mise en valeur des projets, de l'envoi de newsletters, et de la gestion des réseaux sociaux (Facebook et Twitter) de la CATL, ainsi que de certains projets de la communauté. Elle est également en charge de la réalisation de vidéos destinées à mettre en valeur les coopératives citoyennes de l'écosystème CATL, en particulier les jeunes coopératives en phase d'appel public à l'épargne.

C1.2. Organisation et coordination de la participation commune aux évènements et activités

Outre les mises en lien organisées par la CATL sur des projets très concrets, nous réunissons de manière régulière des porteurs de projets de notre écosystème sur des évènements afin de leur permettre de mieux se connaître mutuellement, et également de rencontrer un large public. En 2016, la communauté CATL était par exemple présente au salon Papillon (16-17 avril) sur le thème « Un monde qui bouge », avec un village de la Transition organisé par la CATL, ainsi que sur l'évènement Retrouvailles (35000 visiteurs cette année), où le chapiteau de Ceinture Aliment-Terre Liégeoise a accueilli La Bourrache, La Coopérative Ardente, Les Compagnons de la Terre, Le Cynorhodon, Fungi up, Point Ferme, Rayon 9, Un pain c'est tout, Imagine Demain le Monde et Le Valeureux.

Sur la recommandation de plusieurs membres de notre communauté, nous proposerons de diversifier évènements tels que la Foire de Libramont, la Petite Foire de Semel, ou encore la Foire agricole de Battice.

Enfin, le festival [Nourrir Liège 2017](#) que nous avons co-organisé du 6 au 27 mars 2017 a permis de sensibiliser plusieurs centaines de liégeois aux enjeux agroécologiques et coopératifs portés par la CATL. Durant les trois semaines sur lesquelles le festival s'est étalé, le public a eu la possibilité de participer à une grande diversité d'évènements autour de la thématique de l'alimentation durable dans une foultitude d'endroits au sein de la ville Liège, que ce soit des débats, des expositions, des films, des représentations théâtrales, un marché de producteurs locaux, des conférences, des tables rondes, etc. Notre ambition est de pérenniser ce festival (sur un rythme annuel ou bisannuel), dont le retentissement médiatique et populaire est déjà très important.

C.2 Contribution au Projet X et à l'instruction de projets impliquant les membres de la communauté CATL.

La mise sur pied de coopératives citoyennes constitue un des principaux objectifs et résultats de la dynamique CATL. C'est donc fort logiquement qu'un des groupes de travail issu du forum ouvert de la CATL (le 6 novembre 2013) était dédié à la question du financement citoyen des projets. La question centrale était de déterminer s'il était préférable de mettre sur pied une vitrine / plate-forme de mise en contact entre les projets et les épargnants, ou plutôt de créer une structure intermédiaire qui permette aux épargnants de rejoindre activement une dynamique de circuit court en étant coopérateurs d'une organisation qui sélectionne, accompagne, met en lien des projets. L'option choisie a été, non pas de développer un outil de financement propre, limité à la thématique alimentaire et à la région liégeoise, mais de nous associer activement à un projet beaucoup plus ambitieux, multisectoriel et régional, plus à même de contribuer à un changement d'échelle pour le financement des projets coopératifs en Wallonie. En novembre dernier, nous nous sommes en effet associés, avec Financité et les coopératives Vin de Liège, Compagnons de la Terre, Scopiton, Ateliers de l'Avenir, DYNAMO coop, Les Tournières, à la création du GIE Vers une économie en Transition (ou « Projet X »), un générateur d'activités économiques solidaires qui a vocation à se transformer en holding et en fonds d'investissement coopératif.

Le 30 novembre, nous (ASBL Exposant) avons co-fondé le GIE Vers une économie en Transition (ou « Projet X »), avec Financité et les coopératives Vin de Liège, Compagnons de la Terre, Scopiton, Ateliers de l'Avenir, DYNAMO coop, Les Tournières. Christian Jonet, coordinateur de notre ASBL, est par ailleurs co-gérant de ce GIE, avec Fabrice Collignon (porteur du projet), Eric Dewaele (Financité) et Christopher Bosny (SCRLFS Les Compagnons de la Terre).

« Projet-X » a de hautes ambitions : lancer 5 à 10 activités par an, financées par un recours à l'épargne citoyenne à hauteur de 10 million d'euros via le premier grand appel public à l'épargne (2 ou 3 premières années), dans un cadre professionnel. Projet-X initiera certains projets elle-même mais créera la plupart des projets en attirant des candidats entrepreneurs qui désirent rejoindre son écosystème afin de bénéficier de ses fonds, son expertise et des services mutualisés afin de pouvoir se concentrer, avec beaucoup d'autonomie, dans la réalisation de leurs projets. Au-delà de ses projets, Projet-X s'ouvrira aux autres structures afin de partager et créer des outils communs pour développer l'économie en transition.

Nous soutenons le travail de création de la coopérative qui sera issue de l'étude de faisabilité réalisée par le GIE Projet X. Sa fondation est programmée pour le début de l'automne 2017. Nous collaborons avec Projet X au montage de projets impliquant directement des membres de notre communauté.

C.3. Création de synergies avec le Valeureux, la monnaie citoyenne liégeoise.

La monnaie citoyenne Le Valeureux, est issue comme la CATL du mouvement des Initiatives de Transition, et elle désire se positionner davantage encore comme la monnaie de la CATL. Le Valeureux, qui vaut un euro, circulait jusqu'à présent dans une centaine de

commerces liégeois qui avaient signé la charte écologique et sociale du mouvement. Or, ce dernier est sur le point de connaître d'importants développements.

D'une part, des locales du Valeureux sont en train d'être créées à Herve, à Verviers, en Hesbaye, en Ourthe-Amblève et dans le Condroz, et d'autre part une version électronique (via application smartphone) de cette monnaie est sur le point d'être lancée. Sur base de ces deux éléments, l'ASBL Le Valeureux prévoit une augmentation exponentielle de la masse monétaire en circulation.

Les synergies et renforcements mutuels possibles entre le Valeureux et la CATL portent sur 3 éléments :

- 1) Des actions de promotion communes.
- 2) La création de sections locales communes entre le Valeureux et la CATL (cf. point D.2. ci-après).
- 3) Le financement de projets de la CATL via la mobilisation du fonds de garantie du Valeureux. Actuellement, pour chaque Valeureux mis en circulation, une garantie équivalente à un euro est déposée sur le Compte bancaire de l'ASBL le Valeureux. Demain, ce fonds de garantie pourrait par exemple être mobilisé pour acheter de la terre agricole ou pour financer les projets de la CATL. Cette possibilité est mise à l'étude.

D. Animation et coordination de la communauté CATL

D.1. Formalisation de la gouvernance de la communauté CATL.

Jusqu'ici, la communauté CATL est restée informelle, ce qui a comporté plusieurs avantages, notamment en termes de souplesse, de réactivité et de capacité d'impulsion de projets. Le projet de l'ASBL Expositant d, récipiendaire du subventionnement du projet CATL, est de commencer le travail de clarification et formalisation de la gouvernance de la communauté CATL à l'automne 2017.

D.2. Création de locales et coordination avec la régionale liégeoise.

Lors de la journée de co-construction et de validation du plan d'action de la CATL du 1er juin dernier, à laquelle ont participé une trentaine de partenaires, l'importance de mailler le territoire de la Province a été soulignée à plusieurs reprises, de même que l'opportunité de créer des locales de la CATL, et de coordonner l'action de ces locales avec la section régionale liégeoise.

Plusieurs options s'offrent à nous dans une telle perspective, l'idée étant de nous appuyer sur l'existant plutôt de construire à partir rien.

D'une part, les GAL (Groupes d'Action Locale), structures rassemblant partenaires privés (majoritairement) et communes, co-financées par la Wallonie et par l'Europe pour impulser des actions de développement rural, pourraient être les relais privilégiés de la CATL au niveau local. La Province de Liège en compte trois : le GAL des Condruses, le GAL Je suis Hesbignon, et le GAL du Pays de Herve. Ce dernier est d'ailleurs une des principales parties

prenantes du Réseau Aliment-Terre Verviétois, qui a récemment obtenu un financement de l'AEI dans le cadre de son appel à projet relatif à la construction de filières courtes.

D'autre part, des Mouvements citoyens proches de la CATL, tel que le Valeureux ou le Réseau Transition Wallonie-Bruxelles, sont également en train de se structurer en sections locales sur lesquelles nous pourrions nous appuyer.

Il s'agit là d'un tout nouveau chantier et nous préférons à ce stade ne pas préjuger de la formule qui sera choisie.

D.3. Lien avec les pouvoirs publics locaux

Nous avons déjà expliqué dans notre rapport d'activité les opportunités de collaborations qui ont été ouvertes par notre contribution active à la réalisation du volet « agriculture et filière alimentaire locale » du schéma de développement de l'arrondissement de Liège (24 communes). Nous poursuivrons le travail de constitution d'alliance avec les pouvoirs publics locaux, au bénéfice des parties-prenantes et porteurs de projets de notre écosystème.

D.4. Collaborations avec le monde scientifique et académique.

Nous l'avons également souligné, la construction de la stratégie du projet CATL passe par des collaborations scientifiques variées. En 2016, nous avons été co-auteurs des deux publications scientifiques suivantes :

- Dans le cadre de la « 21st EMAN conference » (réseau EMAN Europe : Environmental and Sustainability Management Accounting Network)

“From local initiatives to territorial transition project: case study of a grassroots food belt project in Liège (Belgium)”, par Pierre Stassart, Marlene Fereyesen (GIRAF), Christian Jonet (CATL)

- Dans le cadre du 85^e congrès ACFAS (Association francophone pour le savoir) à Montréal.

« Les systèmes innovants alimentaires, cas d'étude : la Ceinture Aliment Terre de Liège pour nourrir les populations. », par Antonia D. Bousbaine, Doctorante Laboratoire Laplec, ULg, Jonet C, Coordinateur du projet CATL, et Christopher Bryant, Professeur associé, Géographie, Université de Montréal.

En 2017, nous collaborerons activement au projet de recherche ARC DISEIN FOOD (Diffusing Social Economy Initiatives in the Sustainable Food Sector), en collaboration avec Centre d'Economie Sociale (CES), le Service d'Etude en Géographie Economique Fondamentale et Appliquée (Segefa) et le Centre d'Etude de l'Opinion (CLEO). L'objet de cette recherche est d'évaluer la manière dont les niches d'innovations coopératives que nous construisons influencent la transformation du régime agro-alimentaire dominant, en s'appuyant notamment sur le cadre théorique de la transition des systèmes socio-techniques, déjà évoquée dans ce rapport (pages 4 et 5).

Enfin, notre volonté est de continuer à impulser la réalisation de mémoires de fin d'études utiles à notre communauté, à l'instar notamment du mémoire-projet réalisé par Sophie Wirtz, étudiante de dernière année à HEC-Liège, sur le thème : « Relocalisation de la production de houblon en Wallonie : évaluation de la demande des brasseries pour du houblon wallon dans le cadre de la dynamique CATL »

E. Mise en place de services mutualisés.

Nous avons identifié certains besoins communs dans le chef de plusieurs porteurs de projet, à commencer par les producteurs maraîchers, qui manquent d'outils adaptés de planification de leurs cultures. La réalisation d'un plan de culture peut s'avérer extrêmement complexe pour un système maraîcher très diversifié. En effet, ce type de système demande des compétences élargies de la part du producteur : pour satisfaire les goûts et les besoins des consommateurs toute l'année, il doit à la fois maîtriser les méthodes de cultures d'un grand nombre de légumes, et s'assurer d'une bonne répartition de sa production pendant l'ensemble de la saison de production, notamment dans les paniers. Pour cela, il faut dès l'hiver prévoir la production et élaborer le plan de culture adéquat : définir les surfaces correspondantes, les dates de semis et de récolte, les quantités de semences à acquérir, les travaux agricoles à réaliser, etc. Nous avons analysé les outils disponibles, et nous les avons estimés relativement inadaptés. Notre équipe a dès lors conçu et développé en interne un premier outil qui permet aux maraîchers de construire des plans de culture sous la forme d'un planning automatisé. Cet outil a été testé sur les 5 ha de maraîchage gérés par la SCRLFS Les Compagnons de la Terre, et il sera mis à la disposition d'autres maraîcher une fois validé. D'autres acteurs des provinces de Liège, Namur et Bruxelles ont fait le même constat et travaillent également de leur côté à développer des logiciels de planification. Un travail de mutualisation est donc à mener.

Par ailleurs, nous nous sommes associés à SAW-B et Febecoop pour développer une Plateforme de partage des savoirs coopératifs avec une dizaine de coopératives de notre écosystème liégeois. Notre équipe participe par ailleurs à GreenSCOP, un projet d'entreprise partagée principalement active dans le domaine des métiers liés à l'agriculture bio et à l'alimentation en circuits courts, et nous représentons plusieurs coopératives liégeoises dans le groupe ERPCoop qui a pour objectifs de réaliser une analyse fonctionnelle des besoins de coopératives de distribution de produits alimentaires et de comparaison les outils disponibles, et d'identifier les besoins pour développer et mutualiser un nouvel outil commun.

Enfin, nous avons interrogé nos partenaires sur l'opportunité de créer un groupement d'employeurs autour de la mutualisation de tâches administratives, comptables et/ou financières. A ce stade, l'intérêt de ces partenaires s'est plutôt porté sur la création d'une force de vente mutualisée. Nous poursuivons les investigations.

F. Lobbying

Le sujet le plus essentiel sur lequel porte le lobbying de la CATL porte sur la résistance à l'urbanisation des terres agricoles. Le travail de sensibilisation que nous avons réalisé auprès des élus communaux de l'arrondissement de Liège a porté ses fruits, dans la mesure où le schéma de développement territorial des 24 communes concernées acte très clairement la nécessité de préserver la vocation agricole des terres de cultures, et ambitionne également de consacrer une part importantes des terres récupérées dans le cadre de la réhabilitation des friches industrielles à l'agriculture urbaine.